



COMPTE RENDU DU CTL du 15 novembre 2022 14H00

Rappel ordre du jour :

- 1) Présentation du Programme Annuel de Prévention (PAP) 2021/2022 issu de la mise à jour du DUERP (vote) ;
- 2) Expérimentation d'une délégation à la DDFIP de la Marne du traitement de certaines dépenses sans ordonnancement (vote) ;
- 3) Questions diverses.

1/ Présentation du Programme Annuel de Prévention (PAP) 2021/2022 issu de la mise à jour du DUERP (vote)

Cf CR du CHSCT du 15/09/2022

VOTES : Abstention

2/ Expérimentation d'une délégation à la DDFIP de la Marne du traitement de certaines dépenses sans ordonnancement (vote)

À compter du 1er janvier 2023 et en application du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État, l'ensemble des DDFiP de la région Grand-Est expérimenteront la délégation de l'instruction des demandes suivantes :

- le remboursement de timbres fiscaux et de timbres amendes ;
- le remboursement d'amende jeune conducteur ;
- le remboursement de malus écologique (malus CO2 et taxe sur la masse en ordre de marche) ;
- le remboursement des frais irrépétibles ;
- le remboursement des consignations conducteurs étrangers ;
- le remboursement des crédits d'impôts aux casinos ;
- et les remboursements partiels des accises sur les produits énergétiques acquis pour des travaux agricoles ou forestiers.

Les services du recouvrement et de la comptabilité en direction devront placer les demandes dématérialisées sur un fichier partagé avec la DDFIP de la Marne.

Solidaires Finances Publiques remarque que s'il s'agit d'une expérimentation pourquoi est-il question d'une tacite reconduction chaque année de la convention entre la DDFIP de la Marne et la DDFIP de la Haute-Marne ?

La directrice explique que c'est justement parce que les services de la Haute-Marne garderont les dossiers papiers qu'il sera possible de mettre fin à ce dispositif.

VOTES : Contre à l'unanimité, le CTL est reconvoqué le 24/11.

Solidaires Finances Publiques explique qu'une fois encore la DDFIP52 perd une mission.

3/ Questions diverses

*Point sur l'avancement du FACVT :

Toutes les dépenses prévisionnelles ont été réalisées (cf CR des CTL précédents).

* EFS et la sécurité des agents :

Solidaires Finances Publiques fait remarquer que dans les EFS de Bourbonne-les Bains, Prauthoy, Chalindrey, Rolampont et Val de Meuse, il n'existe pas d'issue de secours en cas d'agression de l'agent.

L'Afip répond que l'agent n'est jamais seul sauf à Prauthoy.

Solidaires Finances Publiques réplique que ce n'est pas toujours le cas, qu'il devrait se renseigner notamment pour l'EFS de Rolampont.

* SGC de Langres :

Solidaires Finances Publiques demande les suites de la réunion qui s'est tenue le 23 mai dernier entre les agents et la direction en présence des deux syndicats en tant qu'observateurs.

L' Afip répond que les GT se sont tenus et que la répartition des tâches par agent était bien aboutie.

Solidaires Finances Publiques demande si l'OF était mis en place et si une réponse écrite à la fiche de signalement du service avait été communiquée aux agents.

NON, c'est à venir...

Solidaires Finances Publiques fait remarquer qu'il y a encore beaucoup d'ajustements à faire...

* SIP départemental :

Solidaires Finances Publiques souligne que de nombreux agents ressentent un mal être et sont en attente d'organisation.

* SIE départemental :

Solidaires Finances Publiques évoque l'inquiétude des agents quant à l'arrivée ou non d'un nouveau chef de service au 01/01/2023.

La Directrice explique que la fiche de poste mentionnait une date limite au 14/11 et qu'ils étaient en attente d'une redescende des candidatures éventuelles.

* SGC de Saint-Dizier :

Solidaires Finances Publiques attire l'attention sur ce service qui fonctionne avec un seul adjoint, calibré pour 2 et sur le départ d'agents expérimentés en retraite.

* Compte personnel de formation :

Solidaires Finances Publiques, suite au GT national du 08/09/22 souhaite un recensement exhaustif du budget alloué et l'utilisation de celui-ci depuis 2019.

* Promotion, recrutements, affectation :

– stagiaires B : nous apprenons que 3 agents refusent leur affectation et renoncent de ce fait au concours ;

– 11 agents contractuels ont été recrutés.

L'Afip évoque l'organisation d'une journée d'accueil commune pour l'ensemble de ces agents.

L'Afip émet le souhait de disposer de plus de potentialité (agents sur liste d'aptitude).

Solidaires Finances Publiques rappelle qu'il serait déjà raisonnable de proposer 2 agents pour une potentialité dans le cas où le premier proposé serait reçu par voie de concours...

Le CTL s'est achevé à 15h30.

RESTONS SOLIDAIRES